

elles sont couchées dans le lit et alors il leur semble être sur un navire ballotté par le tangage et le roulis.

Si le vertige est souvent le symptôme des maladies organiques du cerveau, il est quelquefois sympathique de quelques affections viscérales produisant par sympathie une hyperémie ou une ischémie des méninges, et, dans quelques cas, c'est un trouble dont la cause est inconnue, qui ne relève que de lui-même et qui constitue le vertige essentiel.

Le vertige est donc *essentiel, sympathique et symptomatique*.

Il revient à des époques variables, rarement périodiques, à moins qu'il ne soit le résultat d'une fièvre intermittente pernicieuse. On l'observe quelquefois au début de la grossesse, au moment de la migraine, de l'indigestion, et il accompagne souvent les vers de l'intestin, surtout le tœnia, l'otite et les lésions de l'oreille, la dyspepsie, ce qui, dans ce dernier cas, caractérise le *vertigo a stomacho læso*. M. Max. Simon, qui a publié un excellent travail sur le vertige nerveux (1), a surtout insisté sur cette espèce de vertige.

Le vertige produit par l'appauvrissement du sang existe dans la chlorose, dans l'anémie, dans la convalescence des fièvres typhoïdes et des maladies aiguës. Mais, ailleurs, c'est dans les cas où existe une altération toxique du sang qu'il se rencontre. Cette variété de vertige s'observe dans l'intoxication par le tabac chez ceux qui fument pour la première fois, par le sulfure de carbone, par l'acide carbonique, par l'alcool dans l'ivresse, par le chloroforme employé à titre d'anesthésique.

Le vertige est symptomatique quand il indique une congestion cérébrale, sans hémorrhagie, congestion niée très à tort par quelques médecins, et qui se produit chez un grand nombre de sujets pléthoriques ou à la suite d'un effort d'accouchement, de défécation, ou enfin à la suite du geste de baisser la tête sur le sol pour se relever rapidement. On l'observe encore dans la congestion cérébrale, au début des fièvres et de la fièvre typhoïde, au début de l'hémorrhagie cérébrale, dans le ramollissement chronique du cerveau chez les vieillards, dans l'encéphalite chronique, dans les tumeurs du cerveau.

Il est enfin un vertige spécial qui constitue un état morbide distinct. Il est toute la maladie. Je veux parler du *vertige épileptique* ou *petit mal*. Une personne est prise tout à coup de vertige, s'arrête au milieu d'une conversation commencée, ou dit un mot, toujours le même, tourne les yeux, reste immobile, et, au bout de quelques secondes, reprend l'usage de ses sens et la conversation commencée. C'est là un vertige très-grave qui se reproduit plus ou moins souvent sous cette forme, et qui finit ordinairement par de véritables attaques épileptiques. C'est un commencement de l'épilepsie.

(1) Max. Simon, *Du vertige nerveux et de son traitement* (Mém. de l'Acad. de méd. Paris, 1858, t. XXII, p. 1 et suiv.). — Voyez aussi Neucourt, *Des maladies chroniques*. Paris, 1861, p. 346.

CHAPITRE III

HALLUCINATIONS.

Les hallucinations (de *hallucinare*, se tromper) sont des sensations fausses ou imaginaires qui font croire à la présence de personnes ou d'objets qui n'existent pas. A ce phénomène se rattache ce qu'on appelle l'*illusion sensoriale*, autre sensation imaginaire qui conduit une personne à se tromper en donnant une signification fautive à une perception réelle.

Un homme croit entendre qu'on l'appelle alors qu'on n'a rien dit, ou il croit voir un démon qui le menace : il est le jouet d'une hallucination.

Un autre imagine qu'il voit dans un objet placé sur un meuble une figure grimaçante : celui-ci se trompe sur une perception réelle, il n'a qu'une illusion sensoriale ; il en est de même de l'insensé qui, avec un mouchoir sur la tête et un bâton dans la main, se croit armé du sceptre et de la couronne des rois ; ainsi de la pauvre femme privée de raison qui, secouant un paquet de chiffons sur ses bras, croit bercer l'enfant qu'elle a perdu.

Hallucinations et illusions sensoriales existent souvent ensemble et affectent plusieurs sens à la fois. La privation d'un sens n'est pas un obstacle à leur manifestation, car on sait que, dans ce cas, les aveugles voient, les sourds entendent et les amputés souffrent d'un membre qu'ils n'ont plus.

Ces anomalies de la sensation méritent d'être étudiées avec grand soin, car elles ont été l'objet d'interprétations erronées de la part de quelques aliénistes qui considèrent comme des fous tous ceux qui ont ou qui ont eu des hallucinations. Moreau même, dans l'ouvrage où il dit que *le génie n'est qu'une névrose*, a publié dans ce but (1) une liste de tous les hallucinés célèbres connus depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, qui ne se compose que des poètes, des savants, des lettrés, des politiques et des militaires dont le nom est la gloire de l'humanité. Lélut a conclu de même pour Socrate l'halluciné (2). En présence de pareilles interprétations d'un phénomène psychologique et morbide, il importe de rechercher s'il n'y a pas eu là une erreur et si, cette erreur existant, il ne serait pas possible de la démontrer assez clairement pour en arrêter la propagation.

Je ne crois pas, pour mon compte, que l'hallucination soit un symptôme de la folie, mais je comprends très-bien que les aliénistes qui ne voient que des fous et qui n'observent que dans leurs asiles spéciaux, aient pu arriver à cette conclusion. Dans le champ de leur observation, ils n'ont jamais vu d'hallucinations que chez des aliénés et la conclusion se tire d'elle-même. Les médecins, au contraire, qui, par leur situation, sont appelés à voir toutes les maladies les plus différentes pourront, comme moi, voir et suivre pendant longtemps, dans la ville et à l'hôpital, des personnes ayant eu à l'occasion d'une grande douleur morale, ou de l'invasion

(1) Moreau (de Tours), *Psychologie morbide*. Paris, 1859.

(2) Lélut, *Du Démon de Socrate*, nouvelle édition. Paris, 1856.

d'une maladie aiguë, ou de toute autre cause, des hallucinations passagères n'ayant jamais altéré la raison, et elles pourront affirmer que l'hallucination n'est pas un symptôme de la folie.

J'ai vu bien des fois des femmes nerveuses avoir, à la suite d'un simple accès de fièvre éphémère, des hallucinations et des illusions sensoriales; j'ai vu de jeunes enfants étonnés par de stupides récits ou par le tableau de spectacles amusants trop au-dessus de leur âge; j'ai vu enfin des maladies aiguës inflammatoires ou des fièvres éruptives commencer par des hallucinations qui n'annonçaient pas un dérangement permanent de la raison.

Non, Pascal voyant un précipice à ses côtés, dont il se garantissait avec un écran, alors que, la plume dans la main, il écrivait ses *Pensées*, n'était pas un fou (1).

Je n'insisterai pas davantage sur ce fait, qui prouve que si les spécialités sont utiles, elles ont aussi leurs inconvénients, et qu'un médecin ne mérite de crédit que si, par d'opiniâtres recherches, il élève son esprit à un niveau qui lui permette d'embrasser l'ensemble de la science. Revenons aux hallucinations. Elles se produisent la nuit et le jour, pendant le sommeil comme pendant l'état de veille. Elles s'observent chez des aliénés dans la monomanie et dans la paralysie générale, chez les extatiques, chez les somnambules, et, comme je viens de le déclarer, chez des sujets adultes ou enfants parfaitement raisonnables à l'occasion de contrariétés légères, de douleurs morales ou de maladies aiguës commençantes.

Elles sont donc quelquefois *idiopathiques* et plus souvent *symptomatiques*.

On les observe à l'état d'*épidémie*, surtout quand elles se présentent sous forme d'illusions sensoriales, à part certains cas individuels. Leur forme représente habituellement l'esprit politique ou religieux d'une époque. Ainsi les furies de l'enfer païen menaçant un coupable, le langage attribué aux animaux et aux statues chez les anciens, les apparitions diaboliques et les obsessions au moyen âge chrétien; à toute époque, chez les personnes superstitieuses, sans religion, les revenants, les fantômes, les mânes, les follets, les lutins, les vampires, les charmes, les génies familiers, les voix, etc., ont été les formes différentes des hallucinations et des illusions sensoriales.

Les hallucinations ou perceptions imaginaires peuvent avoir lieu dans tous les sens.

Celles de l'ouïe sont les plus fréquentes, et on les a observées même chez des sourds. Ce sont des tintements d'oreilles, des bruits de cloches, de soufflet, de grelots, le chant des oiseaux, l'harmonie d'un orgue ou d'un concert; des voix injurieuses auxquelles on répond et qui entraînent l'halluciné à des actes d'agression inexplicables pour la victime, enfin des voix douces encourageant le sujet à des actes de dévouement ou à la résignation du martyr: « Soyez ferme », croyait entendre Polycarpe mourant pour sa foi.

Elles viennent le jour et plus souvent la nuit. Ainsi on rapporte l'exemple d'un colonel qui entendait chaque nuit la voix d'un homme qui l'insultait et qui désho-

(1) Voyez Lélut, *l'Amulette de Pascal, pour servir à l'Histoire des hallucinations*. Paris, 1846.

norait sa fille à ses côtés. — Brutus entendait aussi une voix nocturne qui lui disait: « Je suis ton mauvais génie et tu me reverras à la bataille de Philippe. » — D'autres entendent ces voix dans leur intérieur, soit dans la tête, soit dans le ventre, ainsi que le prouvent les histoires de la possession diabolique et celle de cette fille qui, croyant avoir dans le ventre une chienne qui avait mis bas, disait l'entendre aboyer.

Les hallucinations de la vue sont celles qui engendrent les *visions* et les *visionnaires*. Il s'y rattache toutes ces apparitions étranges du monde païen et du monde catholique, où, même sans folie, des personnes exaltées ont pu avoir momentanément devant les yeux des apparitions de signes particuliers, d'anges, de démons et autres formes palpables qui leur semblaient agir et se mouvoir dans le sens d'une pensée bienfaisante ou vengeresse. J'ai vu, à la suite d'une retraite préparatoire à la première communion, dans laquelle le tableau de la punition du pécheur par les peines éternelles avait été un peu vif, des enfants avoir des crises nerveuses immédiates, se reproduisant les jours d'après chez plusieurs d'entre elles, et une entre autres ne tombait en convulsion que sous la terreur d'une croix de feu qu'elle voyait tout à coup briller dans l'espace. Elle a guéri et ne m'a pas paru pouvoir être considérée comme atteinte de folie.

Les hallucinations de l'odorat se caractérisent par la perception incommode d'une odeur qui n'existe pas, et qui n'est pas appréciable pour d'autres que pour l'halluciné: ce sont des odeurs suaves, de rose, de jasmin ou des parfums les plus pénétrants, et, chez d'autres, des odeurs de poisson pourri, d'ail, d'ammoniaque, de poil roussi. Cette dernière hallucination a été surtout très-commune au temps des possessions démoniaques lorsque le diable, s'échappant du corps de la possédée, laissait après lui une odeur de poil brûlé.

Les hallucinations du toucher sont extrêmement bizarres. Ce sont des sensations de froid ou de chaud courant à la surface ou dans la profondeur des membres. Une humidité imaginaire, permanente de la peau, des tiraillements ou des engourdissements des doigts, des picotements à l'orifice des muqueuses, laissant croire à l'existence d'un corps étranger intérieur, l'idée d'un rapetissement ou d'un agrandissement exagéré du corps, d'un balancement de la personne qui se croit tout à coup emportée dans l'air à une grande hauteur ou entraînée dans un tournoiement rapide que rien ne peut arrêter. C'était là l'hallucination des possédés qui, croyant être au sabbat, s'imaginent avoir couru à cheval sur un bâton alors qu'ils n'avaient pas bougé de leur lit.

C'est à cette espèce d'hallucination qu'il faut rapporter aussi ces perceptions imaginaires de coups douloureux déterminant des cris effroyables.

D'autres imaginent avoir une tête de verre qui va se briser au moindre contact, une tête de coton, une tête d'oiseau, un corps de beurre pouvant fondre au soleil, se croient transformés en grain d'orge qu'une poule peut avaler, en cavale, en chien, en loup, ou, comme Nabuchodonosor, en bœuf, sensations perverses qui les conduisent à des actes d'aliénation parfaitement caractérisés.

C'est aux hallucinations du toucher que se rapportent aussi ces perceptions singulières qui transforment la douleur en plaisir et parmi lesquelles on peut citer les mutilations volontaires que certains aliénés se font subir. Ainsi s'expliquent les

blessures qu'un sujet se fait avec un clou ou avec un couteau, les ligatures qu'il applique au mamelon ou sur les testicules de manière à en opérer la section. Ainsi s'expliquent la manie des flagellations rapportée par l'abbé Boileau (1), et les contusions abominables qu'au cimetière Saint-Médard, près du tombeau du diacre Paris, pouvaient subir, sous l'influence des coups de bâton ou de barre de fer et par l'exercice de la planche, certains fanatiques qui trouvaient un plaisir infini à se faire torturer.

D'autres hallucinations portent quelquefois sur la nature et sur la sensibilité des organes internes. Quelques individus ont cru avoir un encéphale de glace, une colonne de mercure dans le cerveau, des bulles d'air dans l'oreille, une couleuvre dans la tête ou dans le ventre, une araignée dans la poitrine, le cœur absent, et enfin, dans les organes génitaux de la femme, des maladies les plus étranges, depuis la grossesse imaginaire, jusqu'à l'étreinte charnelle du démon introduisant son pénis monstrueux dans l'intérieur du corps.

A côté des hallucinations créant de toutes pièces des sensations imaginaires, se trouvent les *illusions sensoriales*. Celles-ci occupent également la vue, l'odorat, le goût, l'ouïe et le toucher. Les arbres tournent, les hommes ont la tête en bas, leur figure paraît grimaçante, les sexes se confondent, — les bruits de l'air sont pris pour des gémissements, pour un cliquetis d'armes résonnant sur un champ de bataille, pour des voix sortant de la tombe, le cri des animaux simule le langage des humains, etc., — du lait, du bouillon, du pain et tous les aliments prennent une odeur et un goût détestables qui font croire au sujet qu'on veut l'empoisonner, à ce point qu'il se laisse mourir de faim. Les fleurs n'ont plus de parfum ou répandent des odeurs repoussantes, etc.

Je n'en finirais pas si je voulais énumérer toutes les formes d'hallucination et d'illusion sensoriale que présentent les malades. Ce résumé, tout incomplet qu'il soit, peut suffire pour montrer ce que sont et ces anomalies de la sensation et ces perceptions dénaturées par un esprit malade. C'est là, comme le délire intellectuel, le triste tableau des maladies passagères ou permanentes de l'esprit humain, mais il ne faut pas que le médecin voie dans ces désordres, si multipliés qu'ils soient, le témoignage d'une insanité d'esprit qui enlève à un individu toute la responsabilité de ses actes, de façon à le faire considérer comme un aliéné. Je l'ai déjà dit, ces désordres sont souvent l'indice d'un état de folie incontestable, mais, chez beaucoup de personnes, c'est un état passager de courte durée, dont le sujet a la conscience, qui ne trouble pas la netteté de son esprit, ni la maturité de ses jugements. Dans ces cas, il est impossible d'y voir ce que l'on appelle de la folie, et, si c'est là une affection du cerveau, c'est un trouble fugitif et localisé laissant intactes toutes les autres facultés de l'intelligence.

Le mécanisme des hallucinations et des illusions sensoriales est inconnu. Si ces désordres sensitifs ont pour origine un changement moléculaire de la substance cérébrale, ou du tissu des nerfs et des organes des sens hallucinés, ce changement nous échappe complètement; quelquefois ils coïncident avec des lésions du cerveau ou des méninges, dont on retrouve la trace au fond de l'œil avec l'ophthal-

(1) Boileau, *Histoire des flagellants*, trad. par Granet. Amsterdam, 1732.

moscope (1), mais ces lésions ne sont pas constantes, elles existent sans que les hallucinations se produisent, et, sous ce rapport, elles n'expliquent rien. Existe-t-il alors des hypéremies ou des ischémies dues à la paralysie ou au spasme des nerfs vaso-moteurs, comme cela se produit dans une foule de névroses? La chose est possible, mais elle n'est pas démontrée et ce ne serait aujourd'hui qu'une hypothèse. Attendons donc que la lumière se fasse dans ce sujet si obscur, et, pour le moment, bornons-nous à constater les phénomènes en les interprétant d'une façon conforme à l'observation, sans devancer par des affirmations prématurées les résultats peut-être contradictoires des recherches ultérieures.

SECTION II

TROUBLES DE LA SENSIBILITÉ.

Les signes fournis au diagnostic par les troubles de la sensibilité sont : la *douleur*, l'*anesthésie*, l'*analgesie*.

CHAPITRE PREMIER

DOULEUR.

La douleur est une sensation pénible éprouvée par les êtres vivants. C'est un trouble de la sensibilité consciente du système nerveux.

Il y a des douleurs physiques et des douleurs morales, provoquées les unes par la réaction du corps vivant contre l'action des agents extérieurs, et les autres par le jeu des passions. Les premières seules sont du domaine de la médecine, et, seules, elles méritent de fixer notre attention.

La douleur suppose nécessairement la perception, c'est-à-dire une opération psychologique dans laquelle le système nerveux joue un rôle particulier; et, en effet, ce sont les nerfs qui servent d'intermédiaires entre les impressions subies par les organes et les centres de la sensibilité. Il y a cependant des impressions dont l'âme n'a pas la conscience et que ressentent les tissus, puisque, sous leur influence, une désorganisation plus ou moins complète peut se produire. C'est ce que j'appelle des *impressions morbifiques*. A cet égard, il faut distinguer la *sensation* de l'*impression*, qui a lieu sans conscience, par suite d'une propriété particulière aux tissus vivants.

Ceux qui définissent la douleur une modification de la sensibilité des tissus ont donc tort, car une impression sans conscience, suivie d'une réaction organique locale, est une modification de la sensibilité des tissus qui ne produit point de douleur. Beaucoup de tissus sont impressionnables, je voudrais pouvoir dire *impressibles*, et ne sont pas *sensibles*. Au contraire, chez quelques individus, la sensibilité et la douleur se confondent et ne sont qu'une seule et même chose.

La perception d'où résulte la douleur est plus ou moins vive selon les individus,

(1) Bouchut, *Atlas d'ophtalmoscopie médicale*. Paris, 1875.